

**PROCES VERBAL COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES
DE L'ARVAN ET DES VILLARDS
du 12 mai 2023 à 17H
Salle CHARVIN à Villarembert Le Corbier**

Présents :

BLANGY Jean-Marc, DIDIER Jean, COVAREL Bernard, DOMPNIER Pascal, DAVID Eric, BLANC-COQUAND Roger, MICHEL Serge, FONTAINE Patrice, PICOT Anne-Marie, DUPENLOUP Jacqueline, Pierre-Yves BONNIVARD Annie BORDAS, Guy DIDIER, Philippe CHAIX.

Excusés : PERNET Florian ayant donné procuration à Jean-Marc BLANGY, SOL Sébastien ayant donné procuration à Eric DAVID, Colette CHARVIN ayant donné procuration à Serge MICHEL, WYNS Bernard ayant donné procuration à BONNIVARD Pierre-Yves, COSTA Françoise ayant donné procuration à Guy DIDIER, GRAND Solange ayant donné procuration à Jean DIDIER, Marc PICTON ayant donné procuration à BORDAS Annie et ROLLET Philippe.

Egalement présent : Emilie TAVERNIER

Secrétaire de séance : Emilie TAVERNIER **Date de convocation :** 05 mai 2023
Conseillers en exercice : 22 Présents : 14 Votants : 21

Le Président, a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023
Election de (de la) 5^{ème} Vice-Président(e) délégué(e) à l'Espace Valléen
Point d'étape suite à la réunion de travail du 05/05/2023

1. Compte administratif 2022
2. Subventions aux associations/ demande de Saint-Sorlin d'Arves
3. Affectation du résultat
4. Budget Supplémentaire 2023

Points d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards :

- Hébergement
- Espace Valléen
- Activités Pleine Nature

Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023

Aucune remarque. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Election de (de la) 5^{ème} Vice-Président (e) délégué(e) à l'Espace Valléen

L'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote :

Candidat : Monsieur Eric DAVID

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 21
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Bulletins pour Eric DAVID : 21

Monsieur Eric DAVID, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, il a été proclamé 5^{ème} Vice-président délégué à l'Espace Valléen. L'extension du périmètre est évoquée pour faire écho aux réunions de travail. Selon les échanges et les possibilités administratives celle-ci pourrait avoir lieu à mi- espace valléen (2024) ou au moment du renouvellement de la candidature 2027. L'extension doit comprendre des projets communs globaux autour des trois intercommunalités. Le SIVAV est chef de file pour ces actions, malgré l'absence de réponses définitives des financeurs.

Point d'étape suite à la réunion de travail du 05/05/2023

La réunion du 5 mai dernier s'est déroulée en présence des deux intercommunalités et du SIVAV. La sous-Préfecture a rappelé que le périmètre de l'Espace Valléen doit être suffisamment grand pour être pertinent. Le Président de la 3CMA a rappelé qu'il était favorable à mené des projets en commun, a participé au toilettage des statuts mais que sans des projets de ce type, il s'interroge sur les suites d'une collaboration.

Le statut quo ne sera pas accepté sur la compétence sentiers, il faut que celle-ci évolue. Par ailleurs la 4C est compétente sur la partie sentiers et elle n'exerce pas cette compétence.

Les solutions possibles doivent être débattues au sein des conseils communautaires des deux intercommunalités.

Ainsi Loïc HUPPERT fera des présentations en bureau des Maires des intercommunalités et des conseils municipaux.

Le Comité Syndical prend acte de ce point d'information.

1. Compte administratif

	DEPENSES	RECETTES	Résultat 2022	Report 2021	Résultat de clôture
	Réalisés	Réalisés			
FONCTIONNEMENT	595 287,28	562 704,62	+ 32 582,66	+ 273 273,34	240 690,68
INVESTISSEMENT	55 826,21	131 862,85	+ 73 036,64	+ 29 962,44	105 999,08

Le Président apporte les explications concernant le financement du Tour de l'Avenir pour l'année 2022, sur les montants des conventions et des échanges de mails avec les organisateurs de l'évènement. Il est regretté le manque d'informations en amont, qui aurait permis de mieux comprendre la situation.

Décision : Le Président sort de la pièce, Monsieur Patrice FONTAINE soumet au vote et le Comité Syndical approuve à l'unanimité les sommes et le document présentés.

2. Subventions aux associations/ demande de Saint-Sorlin d'Arves

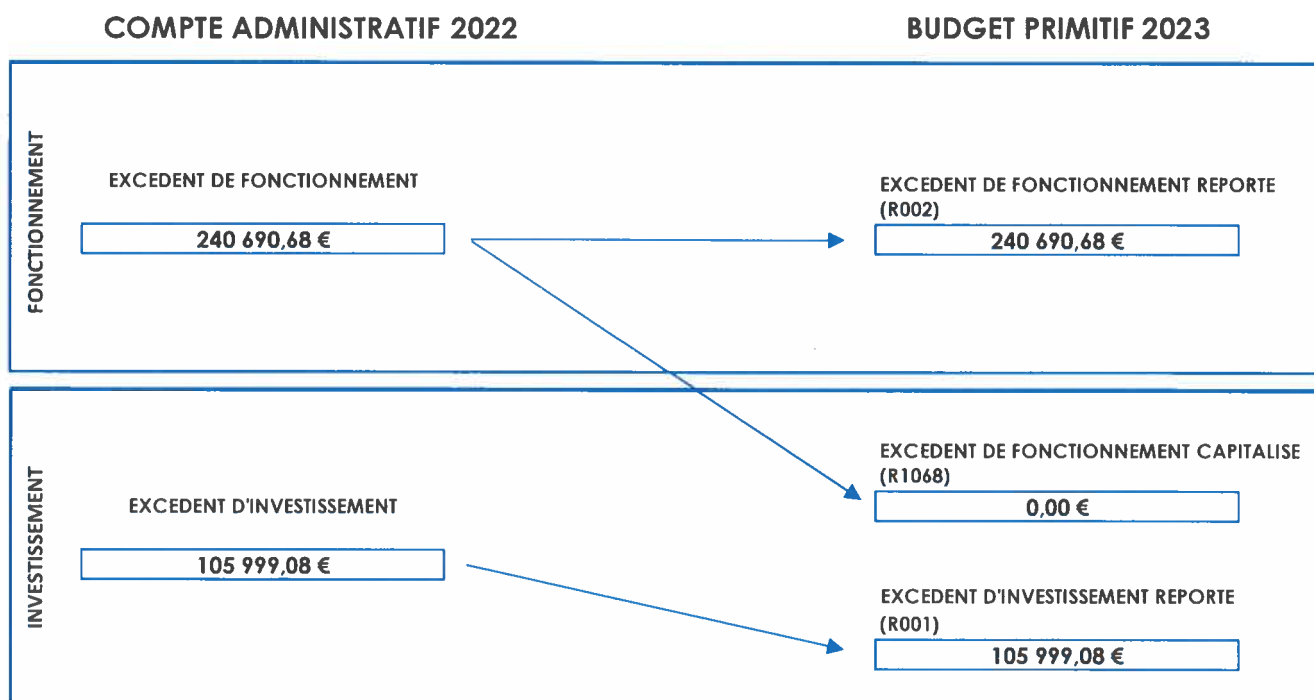
	Montant d'attribution de la subvention
Sybelles Villarinche	1 350 €
Critérium du Dauphiné	12 000 €
Celticimes	3 500 €
TOTAL	17 480,00 €

Les subventions aux associations organisatrices d'évènement vélo ne seront plus subventionnées par le SIVAV, exception faite de la subvention accordée (12 000 €) à la Commune de Saint-Sorlin d'Arves pour l'année 2023 (décision prise après des débats entre Monsieur Maire de Saint-Sorlin d'Arves et les délégués du SIVAV, sur l'opportunité de financer ce type d'évènement).

Deux autres évènements seront subventionnés la Sybelles Villarinche pour 1 350 € et les Celticimes pour 3 500 €.

Le Comité Syndical approuve cette délibération à 2 voix contre, 19 voix pour.

3. Affectation du résultat



Le Comité Syndical approuve cette délibération à l'unanimité.

4. Budget Supplémentaire 2023

Présentation des articles du budget en section de fonctionnement : dépenses/ recettes et en section d'investissement : dépenses/ recettes.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	240 690,68 €
	023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	240 690,68 €
	RECETTES	240 690,68 €
	002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	240 690,68 €
	RESULTAT	0,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	346 689,76 €
	2188 - DIVERS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	346 689,76 €
	RECETTES	346 689,76 €
	021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	240 690,68 €
	001 - EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	105 999,08 €
	RESULTAT	0,00 €

Le Comité Syndical approuve cette délibération à l'unanimité.

5. Point d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards

5.1. Actualités Hébergement- bilan

NOMBRE DE VISITE	42	100%
RENOUVELLEMENTS	23	55%
NOUVEAUX CLASSEMENTS	19	45%

RÉPARTITION DES CLASSEMENTS		
*	13	31%
**	19	45%
***	8	19%
****	1	2%
*****	0	0%

RÉPARTITION DES CLASSEMENTS		
Toussuire	11	26%
Corbier	8	19%
SSA	16	38%
SJA	3	7%
Albiez Montrond	4	10%
Jarrier	0	0%
Saint pancrace	0	0%
Saint colomban	0	0%
Total	42	100%

5.2. Actualités Espace Valléen

5.2.1. Informer sur les actions du SIVAV

Afin d'améliorer l'accès à l'information concernant les actions du SIVAV, il a été entamé une refonte du site web. Le dispositif Espace Valléen « Pays des Aiguilles d'Arves » et ses opérations y seront présentées de façon large.

Un mail a été adressé le Jeudi 04 Mai afin de proposer une intervention pour la présentation du dispositif Espace Valléen « Pays des Aiguilles d'Arves » en mairie et en office de tourisme. Cette démarche est dans la continuité du dernier comité de pilotage.

Comité technique

À ce jour, les projets qui seront évoqués lors de cette réunion sont :

- Réhabilitation d'un ancien presbytère sur Albiez-le-jeune
- Déploiement du schéma directeur VTT sur le territoire « Pays des Aiguilles d'Arves »

5.2.2. Déployer un schéma directeur VTT

En 2021, le développement du VTT est l'un des objectifs prioritaires du dispositif Espace Valléen « Pays des Aiguilles d'Arves ». Par soucis de visibilité financière, les travaux de concertation menés ces dernières années n'ont pas pu permettre de mener des études nécessaires au lancement des projets et de définir une stratégie pluriannuelle précise.

Objectifs :

- Réaliser un état des lieux par commune : Renouer le lien entre les acteurs de développement de l'activité VTT sur le territoire (élus, moniteurs, offices de tourisme, socioprofessionnels, remontées mécaniques)
- Définir une orientation des projets VTT
- Porter le projet à l'échelle « Pays des Aiguilles d'Arves »
- Trouver des aides financières via le dispositif Espace Valléen
- Encourager les interconnexions et le travail en collaboration.

Ce qui nous lie : Le périmètre SIVAV et le dispositif Espace Valléen

Il doit être encouragé la diversification des activités (Bike Park, Itinérance à vélo VTT, Enduro). Afin d'offrir un panel large de pratiques à l'échelle Pays des Aiguilles d'Arves.

➔ **Avoir une expérience VTT différente entre chaque commune du territoire**

Quelle méthodologie ?

Entre parenthèse des estimatifs des délais pour chaque action

1. État des lieux (Mai-Juin)

Réunion en commune avec élus, socioprofessionnels, moniteurs, office de tourisme, remontées mécaniques

2. Assurer pour l'été 2023 un balisage harmonisé et lancer les études pour les projets portés par les communes (Juin-début Juillet)

Suite aux retours des différentes réunions, définir un plan des itinéraires par commune et assurer le balisage (à retranscrire à l'échelle « Pays des Aiguilles d'Arves »). Privilégier le qualitatif au quantitatif. Études environnementales sur Saint-Jean-d'Arves via les retours de l'an passé.

3. Définir un schéma directeur VTT à l'échelle Pays des Aiguilles d'Arves (Juillet à Octobre)

Conduite d'une commission VTT, Réflexion sur les projets et la vision du territoire sur l'activité VTT à échelle 2027

4. Proposition du schéma directeur en comité syndical (Fin d'année 2023)

5. Présentation en comité technique Espace Valléen (Fin d'année 2023-début 2024)

6. Présentation en comité de pilotage Espace Valléen (début 2024)

7. Demande de subvention (début 2024)

5.3 Actualités Activités de Pleins Nature

Sur le Tour du Pays des Aiguilles d'Arves : le schéma de signalétique a été validé en comité technique, puis la convention de partenariat (comprenant la clé de répartition) en comité de pilotage. Pour l'édition des prochains documents, la 3CMA et Montagnicimes seront associés dans la promotion du tour. Les panneaux de départ seront réalisés par Eurostyl et l'ESAT des 4 Vallées. La commune d'Albiez-le-Jeune se propose afin d'accueillir l'inauguration.

Sans autres remarques, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Président
Bernard COVAREL

